

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

99_DE-014-200086379-20250520-DEL20250512

Date de convocation
14 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq le vingt mai à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
20 mai 2025

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémie Roseau, Jean-Michel Eude, Sylvestre Gout, Catherine Letellier, Laurent Weinreich, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Précilla Carré, Eric Huet, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice :	29	
Présents :	20	
Pouvoir :	6	<u>Excusés</u> : Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Corentin Riou, Emmanuelle Isabelle, Delphine Besson, Anne-Claire Poignard,
Votants :	26	<u>Absents</u> : Michel Lepaisant, Delphine Bachelot, Julie Morin,

Pouvoirs :

Marinette Lebon a donné pouvoir à Edith Aubert
Véronique Gicquel-Auzannet a donné pouvoir à Emmanuel Bardeau
Corentin Riou a donné pouvoir à Catherine Letellier
Emmanuelle Isabelle a donné pouvoir à Jérémie Roseau
Delphine Besson a donné pouvoir à Sandrine Boire
Anne-Claire Poignard a donné pouvoir à Christian Asse

Sandrine BOIRE est désignée secrétaire de séance.

DEL2025_05_12

AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les communes peuvent prétendre aux demandes de subvention au titre des Amendes de Police (Article R2334-11 et 12 du CGCT) pour les travaux portant sur la sécurisation des axes routiers.

Un seul projet intégrant des critères éligibles à cette subvention était envisageable, la ville a décidé d'inscrire la sécurisation de l'entrée de ville située Côte de Caen sur la RD n°675.

Aménagement de sécurité de la Côte de Caen

La RD n° 675 est la route permettant d'assurer la traversée de la Ville de Pont l'Evêque d'Est en Ouest (de Rouen vers Caen). Le tronçon concerné par les travaux (entre la route de Beaumont et le cimetière) dessert des zones résidentielles de la ville que sont le Mont Gripon et le Mont Fiquet, et desservira à terme un autre projet résidentiel d'ampleur : le projet Desimo de 180 logements et un centre commercial. C'est aussi la voie qui fait la liaison entre le centre-ville et le nouvel hôpital et avec le cimetière. Le trafic y est important et les vitesses encore élevées malgré la limitation à 30 km/h. Le phénomène s'explique par les 10 mètres de largeur de cette Côte de Caen : cette rue est rectiligne avec des accotements généreux qui ouvrent le champ de vision du conducteur, de plus le dénivelé oblige ceux qui montent à accélérer fortement et ceux qui descendent à laisser rouler.

L'ensemble du projet a pour but :

- Assurer la continuité des cheminements piétons et cyclos
- Faire suite à des travaux qui s'inscrivaient dans la même logique (déjà 3 entrées de ville traitée)
- Assurer la sécurité pour accéder aux zones résidentielles.
- Réduire les vitesses de façon significative sur le linéaire y compris dans les intersections

Le montant global prévisionnel du programme 2025 « requalification de l'entrée de Ville Cote de Caen » est fixé à 510 099.95 € ht dont 304 368,00 € subventionnables au titre des amendes de police.

L'enveloppe financière issue du produit des amendes de police est limitée par commune au plafond de 100 000 € de travaux subventionnables au taux maximum de 40%.

Plan de financement

Fonds propres	398 657.05 € ht	78.15 %
Contrat Territoire Région	71 442.90 € ht	14.01 %
Amendes de Police	40 000.00 € ht	7.84 %
Total	510 099.95 € ht	100 %

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le programme des travaux et son plan de financement.
- **SOLLICITE** les subventions au titre des Amendes de Police pour le programme 2025.
- **DECIDE D'INSCRIRE** ce programme de travaux au budget 2025
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à la réalisation de ces projets.

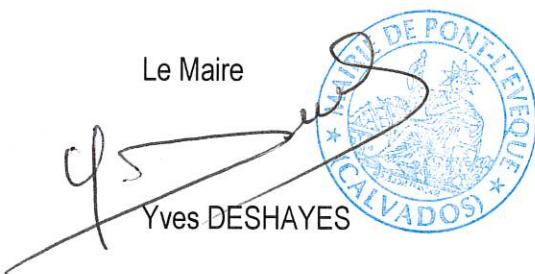
Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

La Secrétaire de séance,



Sandrine BOIRE

Le Maire



Yves DESHAYES

